



musicaction

DROITS RÉSERVÉS - MUSICACTION

# NORMES GRAPHIQUES DU LOGOTYPE



**musicaction**

## LOGOTYPE DE MUSICACTION

# NORMES

Logotype : les marges de sécurité et typo .....	3
Les couleurs : codes numériques et imprimés.....	4
Utilisation du logo sur fonds .....	5
Les utilisations incorrectes .....	6
Disposition adéquate du logotype avec le mot-symbole Canada .....	7
Utilisation du logo sur vos publications et communications .....	8
Vidéoclip : Programme Commercialisation nationale, programme Vidéoclip.....	9
Non-respect des obligations de visibilité .....	10

**TÉLÉCHARGER LES FICHIERS DES LOGOTYPES**



## LOGOTYPE

### LES MARGES DE SÉCURITÉ

La zone de sécurité permet de créer un espace libre autour du logotype.

Sa mesure correspond à la largeur du « s ».  
Celle-ci doit toujours être respectée.

MYRIAD PRO



# LES COULEURS

## CODES NUMÉRIQUES ET IMPRIMÉS

### CODES NUMÉRIQUES



#3672B0

R:54/V:114/B:176



#7FB931

R:127/V:185/B:49



#FECB00

R:254/V:203/B:0



#EC7E16

R:236/V:126/B:22



#C12113

R:193/V:33/B:19

### PRINT CMJN



C:80% M:43%

Y:0% N:0%



C:48% M:0%

Y:100% N:0%



C:0% M:14%

Y:100% N:0%



C:0% M:55%

Y:100% N:0%



C:10% M:100%

Y:100% N:3%

## UTILISATION DU LOGO

### SUR FONDS

- \* Il est à noter que l'utilisation du logo en couleur sur un fond de couleur peut être considérée seulement si le fond est pâle.



QUADRICROMIE | CMJN



RENVERSÉ | NOIR ET BLANC



RENVERSÉ COULEUR | SUR FOND NOIR



RENVERSÉ | SUR FOND COULEUR\*

## LES UTILISATIONS INCORRECTES

Il est à noter que le  
nom de Musicaction  
ne s'écrit pas avec un  
« a » majuscule.



**musicaction**

ÉTIRER OU DÉFORMER DES ÉLÉMENTS



**musicaction**



**musicaction**

UTILISER UN FOND INAPPROPRIÉ À L'ARRIÈRE



**musicaction**

DÉPLACER DES ÉLÉMENTS



**musicaction**

MODIFIER LA COULEUR DES ÉLÉMENTS

**DISPOSITION  
ADÉQUATE  
DU LOGOTYPE AVEC  
LE MOT-SYMBOLE  
CANADA**

Le mot-symbole  
Canada doit être collé  
au logotype de  
Musicaction (voir le  
fichier des logos).

**VERTICAL**



**HORIZONTAL**



**VERTICAL AVEC PHRASE**

(Phrase ajoutée lorsque l'espace le permet)



Ce projet a été rendu possible en partie  
grâce au gouvernement du Canada

**HORIZONTAL AVEC PHRASE**

(Phrase ajoutée lorsque l'espace le permet)



Ce projet a été rendu possible en partie grâce au gouvernement du Canada

## UTILISATION DU LOGO

### SUR VOS PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

Conformément à l'obligation  
de reconnaissance du  
financement octroyé.

Losque financé par  
FACTOR et Musicaction,  
mettre le mot-symbole  
Canada entre les deux.

## MOT-SYMBOLE CANADA ET PHRASE DE RECONNAISSANCE



Le mot-symbole Canada doit être collé au logotype de Musicaction. Le logo MUSICACTION et le mot-symbole CANADA doivent être de taille, de durée et d'importance égales aux autres logos.



Le style et l'utilisation du mot-symbole Canada sont également décrits dans le Guide sur la reconnaissance de l'aide publique de l'appui financier.

La phrase de reconnaissance ainsi que d'autres variantes acceptées de celle-ci sont indiquées ci-dessous.

DISPONIBLE VIA CE LIEN

Canada

Ce projet a été rendu possible en partie  
grâce au gouvernement du Canada

## PROGRAMME COMMERCIALISATION NATIONALE

Si votre vidéoclip est financé dans le cadre du programme Commercialisation nationale.

### VERTICAL



### HORIZONTAL



### EXCEPTION\*\*\*

## PROGRAMME VIDÉOCLIP

Si votre vidéoclip est financé par le programme Vidéoclip.



\*\*\* EXCEPTION : Le vidéoclip doit contenir le logo de Musicaction seulement.  
Le mot-symbole CANADA n'a pas à être ajouté.

**NON-RESPECT**  
DES OBLIGATIONS DE  
VISIBILITÉ

**CES OBLIGATIONS DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES DURANT TOUTE LA DURÉE DU PROJET. LE NON-RESPECT DE CES OBLIGATIONS PEUT ENTRAÎNER UNE PÉNALITÉ DE 15 % OU L'ANNULATION DES FRAIS D'ADMINISTRATION DU PROJET. IL POURRA, SELON LES CAS, ENTRAÎNER LE RAPPEL DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE.**

**VOIR LA POLITIQUE COMPLÈTE VIA CE LIEN**